

Les services à la personne Evolutions en Vienne

Décembre 2014

Avant-propos

De nombreux facteurs portent le développement de l'ensemble des activités des services à la personne : les évolutions démographiques et le vieillissement de la population, les évolutions sociologiques contemporaines telles que la hausse du taux d'activité des femmes ou la fragmentation croissante des structures familiales. Les travaux de l'Observatoire des Services à la Personne, mission confiée à l'ARFTLV en 2008 par la DIRECCTE, a pour mission de suivre le développement de ce secteur en Poitou-Charentes. Ce document est un extrait des données mobilisables en Vienne.



Les services à la personne, un gisement d'emplois conséquent en Vienne...

Les interventions de services à la personne réalisées au domicile des ménages de la Vienne ont généré, en 2013, près de 3 415 emplois en équivalents temps plein (ETP). Ces activités représentent ainsi 2 % de l'emploi départemental (mesuré en ETP). Ce poids est moins élevé que la moyenne régionale (2,2 %).

... mais marqué par une diminution de son activité

Avec un volume de 5,5 millions d'heures d'intervention au domicile des particuliers réalisées en 2013, le secteur connaît une diminution de son activité de 8 % au niveau départemental depuis 2010. Si l'intervention en mode prestataire est stable dans l'ensemble ces trois dernières années (+ 0,05 %), l'activité du particulier-employeur est en recul (- 12 %).

Evolution du volume d'heures déclarées de services à la personne par mode d'intervention
(base 100 = 2010)



Sources : Base nOva, Acoss

Nb : Ces données ne comprennent pas l'activité des assistants maternels

L'emploi direct, privilégié par les ménages

En 2013, hors activités des assistantes maternelles, près de 3 millions d'heures ont été réalisées par les salariés employés directement par des particuliers-employeurs, soit 54 % du volume horaire total du département. Ce volume d'heures correspond à 1 839 emplois en équivalents temps plein. Au total, ce sont 16 870 particuliers-employeurs qui ont eu recours aux services à la personne en 2013 en Vienne, soit 5 % de moins qu'en 2010.

L'activité prestataire, qui renvoie aux interventions réalisées par les salariés

employés par un organisme de services à la personne, représente 38 % de l'activité globale du secteur, avec un total de 2,1 millions d'heures en 2013. Le recours au mode prestataire en Vienne est plus fréquent qu'au niveau régional (38 % en Vienne contre 37 % en région).

Volume horaire et nombre d'ETP selon le mode d'intervention en Vienne

Mode d'intervention	Volume horaire	Nbre d'ETP
Prestataire	2 106 822	1 311
Mandataire	424 541	264
Emploi direct	2 955 895	1 839
Ensemble	5 487 258	3 415

Sources : Base nOva, Acoss

Nb : Ces données ne comprennent pas l'activité des assistants maternels

Les organismes historiques occupent une place majeure

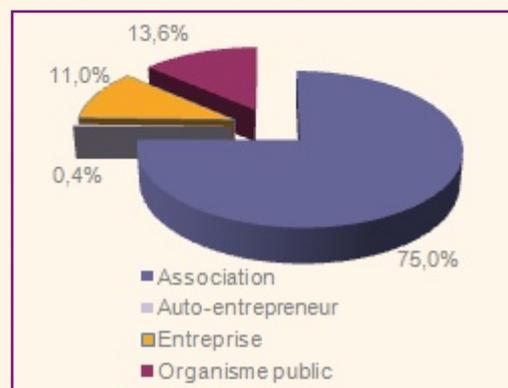
Avec près de 2 millions d'heures de services en 2013, les associations assurent les trois quarts de l'activité déclarée par les organismes de services à la personne en Vienne pour les modes prestataire et mandataire. En outre, les associations sont quasiment les seuls organismes à être présents au sein des territoires ruraux. Les organismes publics (CCAS, EPCI...) représentent 14 % du volume déclaré par les structures. Les entreprises occupent quant à elles 11 % de l'activité prestataire et mandataire. Depuis 2009, le secteur a également vu apparaître le statut d'auto-entrepreneur dont l'activité reste minoritaire, représentant seulement 0,4 % des heures d'intervention enregistrées par les organismes.

Nombre d'organismes de services à la personne au 31 décembre 2013, selon leur catégorie juridique

	Association	Auto-entrepreneur	Entreprise	Organisme public
Charente	62	38	75	1
Charente-Maritime	68	72	141	27
Deux-Sèvres	18	33	79	19
Vienne	71	36	61	5
Poitou-Charentes	219	179	356	52

Source : Base nOva

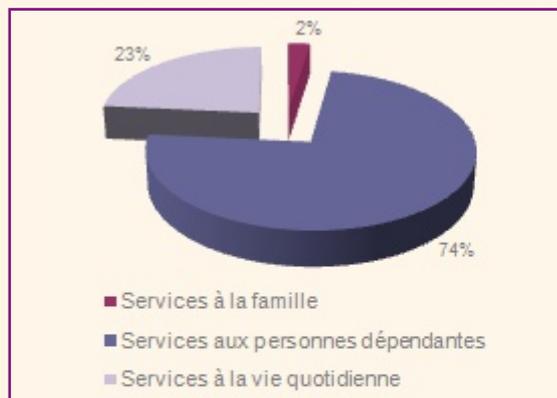
Répartition du volume d'heures déclarées par les organismes selon leur catégorie juridique en 2013 en Vienne



Source : Base nOva
NB : les volumes d'heures déclarées prennent compte du mode prestataire et du mode mandataire

L'activité des organismes porte essentiellement sur les services d'aide aux personnes dépendantes

Répartition du volume d'heures déclarées en 2013 en Vienne par les organismes selon le type de services



Source : Base nOva
NB : les volumes d'heures déclarées prennent compte du mode prestataire et du mode mandataire

En 2013, les heures d'intervention au domicile des particuliers enregistrées pour les modes prestataire et mandataire se concentrent à 74 % sur les services d'aide aux personnes dépendantes (contre 62 % au niveau régional). Toutefois, avec un volume de 1,8 million d'heures, l'activité liée à ces services diminue (- 8 %) tandis qu'elle progresse de 2 % pour les services de la vie quotidienne (ménage/repassage, petit jardinage, petit bricolage...). Avec 600 000 heures d'intervention, ces derniers représentent 23 % de l'activité des organismes. Les services à la famille (garde d'enfant, soutien scolaire, assistance informatique...) restent très minoritaires avec seulement 2 % de l'activité, même s'ils connaissent une augmentation de leur volume horaire depuis 2010.

Le profil des salariés des organismes de services à la personne en Vienne

Les salariés âgés de plus de 50 ans représentent 35 % des effectifs au 31 décembre 2013 en Vienne, soit trois points de plus qu'en 2010. La part des moins de 26 ans a légèrement augmenté en passant de 9 % en 2010 à 10 % en 2013. Les salariés intervenant dans les secteurs des services à la personne restent toujours très majoritairement des femmes (93 %). La plupart des salariés sont en CDI (74 %) mais sont le plus souvent en temps partiel (93 %).